



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2015-998

19/11/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 6

Objet : Appel à candidature : 6 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence de aires marines protégées :

1 poste de directeur(rice) – délégué(e) du parc naturel marin d'Iroise (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à LE CONQUET (29).

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de coordinateur dans le cadre de l'évaluation des dossiers de produits phytopharmaceutiques (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste de coordinateur scientifique référent pour l'évaluation des produits biocides (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'évaluateur scientifique et technique résidus et sécurité des aliments (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne (RP) :

1 poste de délégué(e) pour les affaires agricoles européennes (catégorie A+) à BRUXELLES

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Agence des aires marines protégées

* Emploi proposé

Directeur(trice)-délégué(e) du Parc naturel marin d'Iroise (H/F)

Grade : ouvert aux fonctionnaires de catégorie A+ ou A expérimentés ou aux non titulaires de niveau équivalent.

Résidence administrative : Le Conquet (29)

Position administrative : Position normale d'activité, détachement ou mise à disposition pour les fonctionnaires (selon leur statut) ; contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires

* Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

Le Parc naturel marin d'Iroise a été créé par le décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 et son plan de gestion a été approuvé fin 2010. Situé au large du Finistère, il couvre une surface de 3500 km². Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin (Code de l'environnement L334-3).

Il s'agit d'un espace marin remarquable où une étonnante biodiversité côtoie des activités traditionnelles de pêche. Le Parc naturel marin d'Iroise est également classé comme aire marine protégée au titre de la convention Oslo-Paris (OSPAR) et une grande partie de son périmètre est classé au titre des directives habitats, faune-flore (directives Natura 2000) et comme réserve de biosphère par l'UNESCO.

Le Parc est doté d'une équipe de 24 agents, répartie sur deux sites (Le Conquet et Douarnenez). Organisée en deux services (un service « Opérations » et un service « Ingénierie »), placés chacun sous l'autorité d'un adjoint au directeur-délégué, cette équipe est au service du conseil de gestion du PNMI.

* Nature de l'activité

Le(la) délégué(e) du directeur de l'Agence auprès du conseil de gestion du Parc (« directeur(trice)-délégué(e) ») est en charge de l'appui au conseil de gestion.

Placé(e) sous l'autorité du directeur de département « Parcs naturels marins » de l'Agence, il/elle dirige l'équipe du Parc naturel marin d'Iroise.

Il/elle travaille en lien étroit avec la présidente du conseil de gestion notamment pour l'animation de ce conseil et de son bureau, la communication du Parc et plus généralement pour tout événement de la vie du Parc.

Il/elle prépare les réunions du conseil de gestion et de son bureau dont il/elle assure le secrétariat. Il/elle est responsable de la mise en œuvre et du suivi du plan de gestion du Parc. Annuellement, il/elle prépare ainsi le programme d'actions du Parc, le propose au conseil de gestion, en assure l'exécution et établit le rapport annuel d'activité.

Il/elle est en charge d'organiser le travail des équipes du Parc, de mettre en œuvre les projets définis dans le programme d'actions et d'organiser les missions de surveillance en relation avec les autres administrations.

De façon générale, il/elle veille à la cohérence de ses actions avec celles des autres parcs naturels marins et celles de l'Agence en général.

Qualités requises

- Connaissance approfondie et expérience d'au moins 5 ans dans le domaine maritime et/ou en gestion d'espaces protégés ;
- Expérience d'au moins 5 ans en management et en conduite de projets ;
- Capacité à travailler avec les élus, les services de l'État et les divers représentants des usagers professionnels et de loisir du milieu marin ;
- Grande capacité d'écoute et de négociation ;
- Organisation, rigueur et méthode ;
- Disponibilité.

Candidatures

Date limite des candidatures : **29 novembre 2015**

Prise de poste : **1^{er} février 2016**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae et **faire apparaître le statut du candidat**.

Elles sont à adresser :

- par mail à recrutement@aires-marines.fr en indiquant **impérativement en objet de votre mail la référence « P076 »** ;

Ou

- par courrier à :

Agence des aires marines protégées, Service Ressources Humaines, 16 quai de la douane,
CS 42932, 29229 Brest cedex 02.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Thierry CANTERI, titulaire actuel du poste au 02 98 46 63 29.

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Les candidats ainsi sélectionnés seront ensuite convoqués devant un jury.



Poste à pourvoir	Coordinateur dans le cadre de l'évaluation des dossiers de produits phytopharmaceutiques (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des Produits Réglementés
Unité Coordination Produits phytopharmaceutiques

La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. Elle assure également l'évaluation scientifique des substances chimiques dans le cadre du règlement européen REACh.

Missions / contexte

La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à son comité d'experts spécialisés (CES) dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

Les unités de coordination sont chargées d'organiser l'évaluation scientifique des demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de mise sur le marché de produits. Elles s'assurent de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales.
L'équipe est composée de 18 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du chef d'unité, les missions du coordinateur sont d'assurer la coordination scientifique et technique des évaluations de dossiers de produits phytopharmaceutiques

Missions

- Gérer en mode projet l'instruction scientifique des dossiers
- Assurer la coordination scientifique de l'évaluation des dossiers entre les différentes unités d'évaluation, le contrôle de la cohérence de l'expertise scientifique et rédiger les avis de l'Anses et les rapports de synthèse à partir des contributions des unités d'évaluation de la DPR
- Définir, en lien avec le planificateur de l'unité, le calendrier d'évaluation de ces dossiers dans le respect des délais réglementaires

Activités

- Assurer la communication, le suivi et le traitement des dossiers, au niveau des instances d'évaluation internes transversales, du CES, et au niveau de commissions, comités et groupes de travail nationaux et, le cas échéant, européens

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC+3 à BAC+8 –

MASTER II, DEA ou diplôme d'ingénieur (agronomie, chimie, santé, environnement, microbiologie ou évaluation de risques), docteur en Pharmacie, docteur Vétérinaire ou docteur es Sciences

Expériences similaires

- Expérience appréciée dans le domaine des produits phytopharmaceutiques, biocides, ou produits chimiques et en direction de projets

Compétences

- Connaissance du milieu agricole et /ou de la réglementation dans les domaines des produits phytopharmaceutiques souhaitée
- Bonne maîtrise de l'anglais scientifique et technique (écrit et oral),
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité, sens de l'organisation.
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 03/12/2015

Renseignements sur le poste : Eric Truchot (eric.truchot@anses.fr + 01 49 77 21 74)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-104 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Coordinateur scientifique référent pour l'évaluation des produits biocides (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction de l'Évaluation des Produits Réglementés,
Unité de Coordination Biocides

Missions / contexte La direction de l'Évaluation des produits réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à son comité d'experts spécialisés (CES) dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

Les unités de coordination sont chargées d'organiser l'évaluation scientifique des demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de mise sur le marché de produits. Elles s'assurent de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales.

L'unité coordination Biocides est composée de 7 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, le coordinateur scientifique référent pour l'évaluation des produits biocides est chargé d'une part de la coordination scientifique et technique des évaluations de dossiers de produits biocides et, d'autre part, de garantir, pour l'ensemble des dossiers de produits biocides, la cohérence de l'expertise scientifique menée par l'Anses et le maintien d'une approche homogène.

Il représente l'Agence dans les réunions technico-réglementaires communautaires et défend les positions validées.

Activités

- ✓ Assurer la coordination scientifique de l'évaluation de dossiers de produits biocides, rédiger les avis de l'Anses et les rapports de synthèse à partir des contributions des unités d'évaluation de la DEPR
- ✓ Valider les documents de rendu pour les produits biocides préparés dans l'unité (synthèse de l'évaluation, avis de l'agence, PAR, projet de RCP...) et garantir la cohérence entre les dossiers.
- ✓ coordonner les échanges avec les différents acteurs internes et externes (industriels, ministères, autres Etats-membres, Commission Européenne) pour ce qui concerne les produits biocides
- ✓ Assurer la veille réglementaire sur l'instruction des demandes d'AMM de produits biocides en Europe.
- ✓ Représenter l'ANSES dans le cadre national et européen et porter les positions validées de l'Anses (déplacements à prévoir)

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

Niveau BAC + 5 (Master 2, DEA ou diplômes d'ingénieur) en chimie, santé ou environnement
Docteur en Pharmacie, ou docteur ès Sciences

Expériences similaires

Expérience réussie d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation de produits réglementés (biocides, phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires ou humains)
Expérience des discussions internationales ou européennes sur les produits réglementés

Compétences

- Connaissance de la réglementation dans le domaine des produits réglementés (biocides, phytopharmaceutiques, médicaments humains ou vétérinaires)
- Très bonne maîtrise de l'anglais scientifique et technique (écrit et oral)
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Gestion de projet
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité.
- Capacité d'organisation et de hiérarchisation des priorités
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale
- Sens de la communication en interne comme en externe, y compris en anglais

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 3 décembre 2015

Renseignements sur le poste : Catherine Gourlay-Francé (01 49 77 37 52)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-135 à :
recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique Résidus et Sécurité des Aliments (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction de l'évaluation des produits réglementés,
Unité Résidus et Sécurité des Aliments (URSA)

Missions / contexte La direction de l'évaluation des produits réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

En ce qui concerne l'évaluation des substances et produits phytopharmaceutiques, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à son comité d'experts spécialisés dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Résidus et Sécurité des Aliments est chargée de l'évaluation scientifique de la partie Résidus et Sécurité des Aliments des dossiers d'approbation de substances actives phytosanitaires et biocides, des demandes d'autorisation de mise sur le marché des préparations contenant ces substances, menées dans le cadre européen, zonal ou non, et des demandes afférentes. Elle est également en charge de l'évaluation des matières fertilisantes et supports de cultures (MFSC) dans ce domaine. A ce titre, elle rédige la partie correspondante des dossiers, assure la cohérence de l'ensemble des évaluations réalisées et veille au respect des délais réglementaires.

Par ailleurs, l'URSA est en charge du traitement de l'ensemble des dossiers de demandes de modifications de Limites Maximales de Résidus (LMR) pour les substances actives phytosanitaires et biocides, ces dossiers étant exclusivement traités dans un cadre législatif Européen.

L'équipe est composée de 19 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous l'autorité du chef d'unité, les missions de l'évaluateur sont d'assurer l'évaluation scientifique de la partie « Résidus et sécurité des aliments » des dossiers soumis à la DEPR,

- Evaluer les études scientifiques.
 - Exploiter des données et/ou résultats scientifiques
 - Recenser des données bibliographiques
 - Intégrer des données
- Activités**
- Présenter les travaux d'évaluation dans le cadre national et européen
 - Contrôler leur validité et leur cohérence
 - Commenter les évaluations scientifiques réalisées par les partenaires européens ou internationaux
 - Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
 - Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans un cadre national ou européen.
 - Présenter les travaux d'évaluation dans le cadre national ou européen
- Respecter les délais de l'évaluation
- Participer à l'amélioration des procédures internes à l'URSA et au respect de l'ensemble des procédures de la DEPR et de l'Anses.

Conditions particulières - Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

Ingénieur, DEA, DESS ou équivalent (chimie analytique, agronomie, toxicologie, évaluation de risques, etc)

Expériences similaires

Expérience en évaluation des risques alimentaires appréciée

Compétences

- Connaissance de la méthodologie d'évaluation des risques liés à l'alimentation
- Connaissance de la réglementation européenne et internationale dans le domaine des résidus dans l'alimentation,
- Connaissance du fonctionnement des institutions françaises, européennes et internationales, dans le secteur de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques et de la fixation des LMR
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitudes à la communication orale et écrite, en français et en anglais
- Connaissance des logiciels informatiques du pack office
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Communiquer en anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 3 décembre 2015

Renseignements sur le poste : Xavier SARDA (xavier.sarda@anses.fr) ou Suzanne PIERLOT (suzanne.pierlot@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-134 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 29/12/2016
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction de l'évaluation des produits réglementés,
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

Missions / contexte La direction de l'évaluation des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'inscription à l'annexe I, des produits phytosanitaires, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché.

L'équipe est composée de 23 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous l'autorité du chef d'unité, les missions de l'évaluateur sont d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytosanitaires dans le domaine de la toxicologie, sous l'autorité du chef d'unité.

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis permettant de préparer les AMM

Conditions particulières - Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

MASTER II ou DEA (toxicologie), docteur en toxicologie, docteur en médecine vétérinaire, docteur en pharmacie

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine exercé.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 3 décembre 2015

Renseignements sur le poste : Françoise BOUNEB (francoise.bouneb@anses.fr + 01 49 77 21 31), Chloé DE LENTDECKER (chloe.de-lentdecker@anses.fr + 01 56 29 52 81)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-136 à : recrutement@anses.fr



FICHE DE POSTE
Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne
Service Agricole
14, place de Louvain
B – 1000 BRUXELLES

Délégué pour les Affaires Agricoles Européennes

Catégorie : A+					
Niveau parcours professionnel : Supérieur à 3					
<i>Poste vacant au 1^{er} décembre 2015</i>					
<i>Présentation de l'environnement professionnel</i>	<p>La Représentation Permanente est une structure interministérielle chargée de représenter les intérêts français auprès des institutions européennes. Le Service agricole de cette Représentation assure le suivi des travaux menés par ces institutions en matière agricole.</p> <p>Le Délégué pour les affaires agricoles est porte-parole de la France au Comité spécial Agriculture (CSA), instance qui prépare les réunions – généralement mensuelles - du Conseil des Ministres de l'agriculture de l'UE. Le Service agricole participe à la préparation de ces réunions, et rédige en outre les comptes rendus des débats du CSA, du Conseil et de la Commission agriculture du Parlement européen. Ses membres participent également à de nombreuses réunions de groupes de travail du Conseil et de différents types de comités ou groupes d'experts.</p>				
<i>Objectif du poste</i>	Assurer les fonctions de Délégué pour les affaires agricoles européennes. Il s'agit de participer à l'élaboration de la position française sur les questions agricoles relevant du champ de compétence de l'Union européenne, s'efforcer de l'expliquer et de la faire partager aux autres parties prenantes des négociations, et rendre compte du déroulement de celles-ci aux autorités nationales.				
<i>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les fonctions de porte-parole de la France au Comité Spécial Agricole ; - Entretenir un contact constant avec la hiérarchie de la DG Agriculture, le cabinet du commissaire à l'Agriculture, les collègues des 27 autres Etats-Membres, ainsi que les assistants et les principaux membres de la Commission de l'Agriculture du Parlement européen ; - Informer les autorités françaises des projets envisagés ou des initiatives prises par la Commission européenne, le Parlement européen ou les autres Etats Membres ; - Proposer aux autorités françaises des stratégies de négociation sur les textes en discussion, et mener les négociations en conséquence ; - Encadrer une équipe de 8 personnes (5 adjoints de catégorie A et 3 assistantes). 				
<i>Champ relationnel du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le SGAE - Les services d'administration centrale, et les cabinets ministériels - Les institutions européennes (Commission, Parlement, Secrétariat général du Conseil, et représentations permanentes des 27 autres Etats membres) - Les bureaux de représentation à Bruxelles des organisations professionnelles agricoles et des régions françaises 				
<i>Compétences liées au poste</i>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; border-right: 1px solid black;">Savoirs</th> <th style="text-align: center;">Savoir-faire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise de l'anglais ; d'autres langues seraient appréciées - Expérience des négociations européennes - Connaissance de la PAC - Connaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE - Culture juridique </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> - Sens du contact : facilités relationnelles et sens de la négociation - Capacités d'analyse et de synthèse - Capacité à gérer dans l'urgence - Discrétion - Réactivité et esprit d'initiative - Capacité à encadrer une équipe </td> </tr> </tbody> </table>	Savoirs	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise de l'anglais ; d'autres langues seraient appréciées - Expérience des négociations européennes - Connaissance de la PAC - Connaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE - Culture juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du contact : facilités relationnelles et sens de la négociation - Capacités d'analyse et de synthèse - Capacité à gérer dans l'urgence - Discrétion - Réactivité et esprit d'initiative - Capacité à encadrer une équipe
Savoirs	Savoir-faire				
<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise de l'anglais ; d'autres langues seraient appréciées - Expérience des négociations européennes - Connaissance de la PAC - Connaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE - Culture juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du contact : facilités relationnelles et sens de la négociation - Capacités d'analyse et de synthèse - Capacité à gérer dans l'urgence - Discrétion - Réactivité et esprit d'initiative - Capacité à encadrer une équipe 				
<i>Personnes à contacter</i>	<p>M. Patrice DE LAURENS, Chef du service Europe et International au Ministère de l'agriculture (DGPE) Tel : 01-49-55-46-44 – patrice.del laurens@agriculture.gouv.fr</p> <p>M. Guilhem BRUN, Sous-directeur Europe au Ministère de l'agriculture (DGPE) Tel : 01-49-55-45-57 – guilhem.brun@agriculture.gouv.fr</p>				